



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

**Trente-sixième session**

**Dacca (Bangladesh), 8-11 mars 2022**

**Déclaration du porte-parole de la  
Consultation du secteur privé**

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

1. C'est un honneur pour Grow Asia de se joindre à vous à l'occasion de cette trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. Grow Asia est une plateforme multipartite pour le secteur agroalimentaire créée en 2014 par le Forum économique mondial et le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Elle est une entité associée à l'ASEAN depuis 2020. Notre mission consiste à forger des partenariats public-privé pour négocier des solutions axées sur les marchés destinées à rendre les systèmes alimentaires plus inclusifs, plus résilients et plus durables en Asie du Sud-Est.
2. Grow Asia a lancé et appuie six partenariats de pays conduits localement au Cambodge, en Indonésie, au Myanmar, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines et au Viet Nam. Au total, nous mobilisons dans la région plus de 580 organisations, dont des entités du secteur public, des sociétés multinationales, des entreprises agroalimentaires locales, des organisations de la société civile, des associations d'agriculteurs et des établissements d'enseignement et de recherche. Notre réseau soutient 44 groupes de travail pilotés localement qui touchent plus de 2 millions de petits exploitants agricoles.
3. En amont de la présente session de la Conférence régionale, il a été demandé à Grow Asia de solliciter les points de vue du secteur privé sur certains thèmes devant être abordés pendant les débats. En tant qu'organisme rassembleur neutre, nous croyons en la force des partenariats public-privé-producteurs et nous nous réjouissons de jouer ce rôle de passerelle en exploitant la riche expérience de notre réseau de partenaires. Nous allons vous présenter les faits saillants et les messages recueillis et synthétisés à l'issue de notre consultation de 11 associations professionnelles, associations d'agriculteurs et réseaux, et de 27 grandes entreprises et groupes de l'agroalimentaire, établissements financiers, investisseurs et petites et moyennes entreprises (PME).
4. Quatre appels à l'action jugés prioritaires sont ressortis de ces consultations, à savoir:
  - a. intensifier la transition numérique inclusive dans les chaînes de valeur agricoles et appuyer le renforcement des capacités nationales pour développer les connaissances et la recherche et ainsi éliminer les obstacles et accélérer l'adoption des technologies par les petits exploitants;
  - b. montrer davantage l'intérêt que présente l'émancipation économique des femmes pour encourager l'investissement dans les mesures, les pratiques et les politiques visant à assurer la prise en compte des questions de genre;
  - c. définir des voies d'impact axées sur les marchés, qui tiennent compte des priorités internes des pays et permettent d'atteindre tous les maillons de la chaîne, sans laisser personne de côté, en proposant des solutions commerciales modulables pour l'adaptation et de résilience face au changement climatique;
  - d. collaborer avec les pouvoirs publics et les entreprises à l'élaboration de principes harmonisés pour un investissement responsable dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts, et mettre au point des modèles de financement mixtes pour rendre moins risqués et cofinancer les investissements conjoints dans la petite agriculture et dans des systèmes alimentaires inclusifs et durables.
5. Nombre de ces priorités font l'objet d'une attention plus soutenue depuis le début de la pandémie mondiale. Nous commencerons par passer en revue les **facteurs de vulnérabilité et les tendances accélérées mis en évidence par la covid-19 dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture**. Nos interlocuteurs du secteur privé demeurent confrontés à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, des frais d'expédition plus élevés et des augmentations des coûts des intrants qui créent la pression inflationniste à laquelle on assiste aujourd'hui et qui touche tout particulièrement les prix des produits alimentaires, malgré les baisses de revenu que subissent les agriculteurs. Les PME souffrent davantage des conséquences de la pandémie en raison de la situation financière critique et du manque de main-d'œuvre, qui ont entravé la production. Durant les premiers mois de la pandémie, des décalages aussi sont apparus entre les politiques nationales et les réalités de terrain au niveau des États ou des provinces. Les entreprises de biens de grande consommation ont constaté une réorientation des préférences des consommateurs vers des aliments sains et nutritifs, une

plus grande tendance à cuisiner à domicile, et un tournant dans les habitudes d'achat au profit des plateformes de commerce électronique. Les entreprises intervenant dans la chaîne d'approvisionnement déclarent aussi utiliser davantage les technologies mixtes et le numérique, notamment pour communiquer et nouer des relations avec les agriculteurs, mais l'utilisation de ces technologies dans les agro-entreprises plus reculées et de plus petite taille progresse plus lentement.

**6. Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture doit s'adapter pour répondre aux appels mondiaux en faveur de systèmes agroalimentaires plus résilients, plus inclusifs et plus durables.**

Dans le contexte de ces évolutions, les sommets récemment organisés, tels que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la COP 26, ont une fois de plus fait ressortir l'importance fondamentale de la transformation des systèmes agroalimentaires pour la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) et les priorités que sont, à cet égard, la réduction des inégalités et les conséquences des défis climatiques. Pour améliorer les systèmes agroalimentaires mondiaux, les pays doivent opérer des transformations au niveau national en faisant intervenir divers acteurs et, en parallèle, nouer des liens de coopération aux échelons régional et mondial. Le secteur privé a un rôle pivot à jouer dans cette transition en misant sur l'investissement et la recherche-développement et en impulsant l'innovation, le transfert de connaissances et l'adoption de technologies parmi les exploitants.

**7. Les parties prenantes attendent une action et des réalisations concrètes.** Les chercheurs signalent que le monde est aujourd'hui sur une trajectoire qui rend improbable la réalisation des objectifs mondiaux d'ici 2030, en particulier du fait des revers liés à la pandémie. Il faut donc créer des mécanismes trisectoriels pour faciliter la concrétisation sur le terrain des engagements de haut niveau. Cela suppose de concevoir des voies d'impact axées sur les marchés qui tiennent compte des priorités au sein des pays et permettent d'atteindre tous les maillons de la chaîne, sans laisser personne de côté, en proposant des solutions viables pour les entreprises. Le rôle des partenariats public-privé-producteurs est particulièrement important pour la définition de ces mécanismes d'exécution.

**8. La mise en place de systèmes agroalimentaires régionaux plus solides et plus résilients passe par un appui aux petits exploitants de la région, qui constituent l'épine dorsale du secteur agroalimentaire et agricole asiatique et sont un moteur de croissance pour la plupart des économies du continent.**

La pandémie a eu des répercussions sur le pouvoir d'achat des agriculteurs et sapé leur volonté d'investir pour l'avenir. Les parties concernées soulignent la nécessité de doter les producteurs des outils, des technologies et des mécanismes de financement nécessaires pour produire *plus* de denrées alimentaires de manière *plus* durable, de mettre en place des réglementations qui facilitent l'accès à ces solutions et d'aider les petites entreprises à renforcer leurs capacités en ce qui concerne la gestion des exploitations. Ce qui précède met en lumière l'importance des agents de vulgarisation – du secteur public comme du secteur privé –, qui doivent eux-mêmes posséder les compétences requises pour remplir ce rôle et promouvoir des solutions climato-intelligentes rentables qui augmentent la productivité.

**9. Les partenaires de Grow Asia ont défini quatre domaines de travail prioritaires qui cadrent avec les priorités mondiales et régionales:**

- a. **Innovation agroalimentaire** – impulser l'adoption de solutions intelligentes face au climat et de technologies numériques centrées sur les agriculteurs.
- b. **Autonomisation économique des femmes** – intégrer des approches soucieuses des questions de genre dans toutes activités de programmation mutipartites.
- c. **Adaptation et résilience face au changement climatique** – renforcer les plans régionaux et accélérer le transfert de connaissances et l'adaptation.
- d. **Investissement agricole responsable** – élaborer des politiques harmonisées et des pratiques optimales pour les entreprises et les pouvoirs publics.

## Innovation agroalimentaire

10. **L'innovation est un des leviers de la transformation des systèmes agroalimentaires et un outil pour accélérer la marche vers les ODD.** La transformation des systèmes agroalimentaires passe par une vision large de l'innovation, qui englobe: 1) la façon dont nous collaborons et travaillons avec les différentes parties prenantes, y compris les plus vulnérables; 2) la façon dont les entreprises et les gouvernements fonctionnent et leurs interlocuteurs; 3) la façon dont sont utilisées les données, les connaissances et les technologies.

11. **Un réseau de pôles d'innovation agroalimentaire multipartites peut accélérer l'adoption de solutions climato-intelligentes et de technologies numériques centrées sur les agriculteurs en Asie du Sud-Est.** L'agroalimentaire est à la traîne par rapport aux autres secteurs en matière d'adoption et de généralisation des solutions technologiques, et le caractère fragmentaire de cette adoption s'explique par des inégalités d'ordre socioéconomique. Les écosystèmes d'innovation où interviennent différentes parties prenantes sont indispensables pour créer des capacités et donner lieu à des investissements dans les technologies agroalimentaires, faciliter le partage des connaissances et traiter les problèmes locaux en produisant des résultats susceptibles d'être répliqués à différentes échelles. Les pôles d'innovation agroalimentaire hautement connectés sont un moyen éprouvé et pratique de traduire l'innovation par des interventions dans les chaînes de valeur qui produisent des avantages concrets qui améliorent les moyens d'existence des agricultures et leur résilience face au climat. Ces pôles peuvent relier directement les solutions agricoles numériques climato-intelligentes aux exploitants. À l'heure actuelle, moins de 5 pour cent des agriculteurs de l'ASEAN sont des utilisateurs actifs de ces technologies. Les pôles ont aussi pour fonction de faciliter l'établissement de partenariats prêts à être testés; de réduire les obstacles politiques à la transposition des solutions à plus grande échelle; de débloquer des financements pour les jeunes entreprises et les agriculteurs; et de partager et généraliser les pratiques optimales, tant en ligne que sur le terrain.

12. **Nous nous réjouissons de l'élaboration de la [stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation](#) ainsi que du document de consultation sur l'accélération de la transformation numérique inclusive dans les chaînes de valeur agricoles.** Les piliers d'action qui ont été définis – à savoir le renforcement de la base de données factuelles, l'évaluation des retombées de l'innovation, l'évaluation et l'atténuation des risques, l'augmentation du taux d'adoption (adaptation et généralisation), l'identification et la prise en compte des arbitrages, le renforcement des capacités, la coordination, la mobilisation des ressources et les partenariats – cadrent avec notre expérience en ce qui concerne les facteurs de réussite décisifs. Les technologies prometteuses sont aussi bien des techniques traditionnelles que des technologies de pointe. Parmi celles qui ont été mentionnées de manière spécifique par les contributeurs du secteur privé figurent les détecteurs, les drones, l'imagerie par satellite, les technologies d'agriculture de précision, les biotechnologies et les plateformes numériques, notamment les marchés électroniques, ainsi que celles qui peuvent être utilisées pour ce qui concerne le commerce et le financement dans l'agriculture. Notre observation générale est que les politiques publiques ne suivent pas le rythme des innovations. Alors que les décideurs réfléchissent au moyen de développer les innovations numériques sur un mode inclusif et durable, différentes mesures sont recommandées, notamment le renforcement des compétences numériques; la création ou l'amélioration des infrastructures de technologies de l'information et des communications et des services auxiliaires (paiements numériques, sécurisation des données, etc.); la promotion des échanges et collaborations transfrontaliers avec des établissements universitaires et de recherche ayant une riche expérience des sciences et des technologies de l'alimentation; et la définition de normes et de termes harmonisés concernant l'interopérabilité des applications de données, en collaboration avec le secteur privé.

## Autonomisation économique des femmes

13. **La pandémie a amplifié les inégalités entre les genres:** du fait de leur présence majoritaire dans les emplois à faible revenu et les soins donnés en première ligne, les femmes ont été touchées de manière disproportionnée dans les secteurs ayant le plus gravement pâti des confinements. Le fardeau des soins est inégalement réparti à leur préjudice; elles sont touchées de manière disproportionnée par les effets du changement climatique et font l'objet d'une discrimination injuste au regard des débouchés économiques nouveaux.

14. **Les entreprises intervenant dans les chaînes de valeur agricoles s'engagent de plus en plus en faveur de l'autonomie des femmes sur leur propre lieu de travail mais aussi chez leurs fournisseurs, leurs distributeurs et au sein des communautés qu'elles servent.** Elles le font pour en tirer des avantages financiers directs (retour sur investissement positif ou recettes, notamment). Par exemple, des entreprises ont indiqué qu'en formant des femmes chefs de groupements agricoles, elles avaient amélioré leur pénétration du marché en ciblant des segments de leur clientèle potentielle qui sans cela seraient restés inexploités. Œuvrer à l'égalité des genres peut également avoir des incidences positives sur la culture interne et le fonctionnement des entreprises, les aider à attirer et conserver davantage de personnel et améliorer leur efficacité et leur productivité. Enfin, promouvoir l'équité de genre peut aider à atténuer les risques sur le lieu de travail en améliorant l'environnement de travail et en le rendant plus inclusif, ce qui favorise une meilleure adhésion des travailleurs et la diminution du taux de rotation du personnel. Dans les communautés locales, œuvrer à l'égalité des genres permet d'atténuer certains risques, comme celui que représente le travail des enfants.

15. **Nous devons montrer davantage l'intérêt que présente l'émancipation économique des femmes en vue d'encourager l'investissement dans les mesures, les pratiques et les politiques visant à assurer la prise en compte des questions de genre.** Cela peut se faire par une consolidation et un partage de la recherche, en vue d'illustrer les avantages de l'intégration de la dimension de genre dans les chaînes de valeur agricoles, et en associant les partenaires à ce processus en les invitant à présenter des données et des études de cas. Ces consultations devraient également permettre de définir certains domaines clés où un investissement programmatique serait utile aux niveaux régional et national, par exemple l'accès des femmes aux moyens de financement, l'accès des femmes à la technologie, etc. Un inventaire des ressources existantes susceptibles d'aider les partenaires du secteur privé à élaborer des politiques et des stratégies pertinentes en matière d'égalité des genres et à mettre en œuvre des programmes tenant compte de la dimension de genre dans les filières agricoles serait également utile.

## Adaptation et résilience face au changement climatique

16. **Le secteur privé reconnaît la nécessité de montrer des progrès réels au regard des annonces faites par les entreprises en faveur de la réduction à zéro des émissions** et se tourne vers les analyses comparatives fondées sur des données scientifiques, les rapports de synthèse normalisés sur la durabilité et les technologies, notamment celles qui permettent la collecte de données en temps réel sur les gaz à effet de serre. Une étude récente de McKinsey, intitulée [Agriculture and Climate Change](#) (l'agriculture et le changement climatique) mentionne des technologies et des pratiques agricoles émettant peu de gaz à effet de serre qui pourraient permettre de réaliser 20 pour cent des réductions d'émissions attendues du secteur d'ici à 2050.

17. **Les petits exploitants sont les plus vulnérable aux effets du changement climatique, mais les solutions n'arrivent pas jusqu'à eux.** Une enquête menée l'année dernière par CropLife Asia auprès des agriculteurs de l'ASEAN a révélé que plus de 68 pour cent des petits exploitants se disaient préoccupés par l'impact du changement climatique sur l'agriculture. Parmi les difficultés rencontrées, citons le manque de capitaux, un accès limité à la technologie et des pratiques locales peu avisées. En outre, nombre de politiques et de mesures demeurent insuffisamment ciblées et chiffrées dans

l'éventail de celles que les pays d'Asie et du Pacifique ont définies comme prioritaires pour les systèmes agroalimentaires au titre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et de leurs plans d'adaptation nationaux.

18. **La perte de biodiversité doit être traitée parallèlement aux activités liées au climat.** Le changement climatique est l'un des principaux éléments qui favorisent la perte de biodiversité, mais la destruction des écosystèmes affaiblit la capacité qu'a la nature de réguler les émissions de gaz à effet de serre et d'assurer une protection contre les phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui accélère le changement climatique et aggrave la vulnérabilité face à celui-ci. Ces deux crises vont de pair et doivent être affrontées de front, à l'aide de politiques globales, plutôt que séparément.

19. **Les solutions fondées sur la nature peuvent avoir un rôle de premier plan.** L'intérêt que suscitent ces solutions chez les gouvernements, les entreprises et les médias s'est accru au cours des dernières années, mais leur déploiement à grande échelle se heurte encore à des obstacles importants. La protection des terres, leur restauration et leur gestion supposent une révision de notre manière de penser, d'investir et de consommer. Il faut prendre les décisions d'investissement en regardant au-delà de la durabilité pour envisager la régénération et prévoir une période plus longue pour le retour sur investissement.

20. **La nouvelle stratégie relative au changement climatique prévoit différents points de départ pour la collaboration des parties prenantes.** Les recommandations des parties prenantes se répartissent en six axes de travail: consolidation de la base de connaissance sous la forme d'une communauté de pratique ouverte; promotion de la diffusion d'informations par la voie d'ateliers de formation, de démonstrations et de visites sur le terrain; renforcement des capacités au niveau national (ressources adaptées et consultants spécialisés dans le climat); appui aux chercheurs; établissement d'une base de données de consultants et d'experts du climat pouvant participer aux efforts de mise en œuvre des secteurs public et privé et des ONG; et mobilisation de ressources mixtes aux fins de l'adaptation au changement climatique, pour moins de fragmentation.

### **Investissement agricole responsable**

21. **L'augmentation des investissements publics et privés dans les systèmes agricoles et alimentaires est indispensable à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, à la réduction de la pauvreté et à l'adaptation face au changement climatique.** Pour qu'il en découle des bénéfices durables, il est cependant crucial d'augmenter le nombre d'investissements, mais aussi de veiller à ce qu'ils soient alignés sur les ODD. En guise d'exemples, citons des filets de sécurité adaptés, la protection et la régénération des écosystèmes d'importance vitale et la création d'emplois décents et de moyens de subsistance pour ceux qui en ont le plus besoin. Les mécanismes qui encouragent les investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires sont donc essentiels pour remédier aux facteurs de vulnérabilité et au manque d'efficacité systémiques que la covid-19 a exposés.

22. **Les gouvernements et les entreprises doivent travailler ensemble à l'élaboration d'approches harmonisées en matière d'investissement responsable dans l'alimentation, l'agriculture, les forêts et la pêche.** Au-delà des biens publics essentiels, les gouvernements apportent aussi leur pierre à l'édifice en facilitant et en accompagnant les investissements des petits producteurs et des investisseurs du secteur privé. Les interventions de politique stratégique, comme des incitations ciblées à l'investissement, peuvent aider à amener les investisseurs à investir davantage et de manière responsable. En 2018, les ministres de l'agriculture et des forêts de l'ASEAN ont approuvé les [directives de l'ASEAN sur les investissements responsables dans l'alimentation, l'agriculture, les forêts et la pêche](#) (ASEAN RAI). On y retrouve des pratiques optimales mondiales, notamment les Principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, visant à faire en sorte que les investissements agro-industriels de grande échelle soient inclusifs et durables aux plans social, économique et

environnemental. Les personnes interrogées dans le secteur privé sont favorables à de nouvelles occasions de participer à des consultations sur l'élaboration de politiques et de programmes.

23. **La proportion des entreprises qui placent la durabilité au cœur de leur stratégie commerciale va croissant.** L'idée selon laquelle il faut choisir entre bénéfices et durabilité est en train d'évoluer. De plus en plus d'éléments permettent de constater, dans le secteur privé, que les initiatives visant la durabilité peuvent aider à dégager des bénéfices et à créer des débouchés commerciaux. L'intégration des directives de l'ASEAN sur les investissements responsables dans la planification stratégique aide les investisseurs à se préparer à une politique normalisée, à atténuer les risques liés aux portefeuilles d'investissements agricoles, à manifester des engagements en matière de durabilité et à attirer de nouveaux types de financement.

24. **Des modèles de financement mixtes sont nécessaires pour financer des investissements collaboratifs en faveur de systèmes agroalimentaires inclusifs et durables.** D'après les travaux menés au titre du levier Finance du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, 300 milliards d'USD supplémentaires seraient nécessaires pour transformer les systèmes agroalimentaires. Le secteur du développement doit collaborer avec les institutions financières et les investisseurs privés pour tirer profit des fonds publics limités et augmenter les investissements. Parmi les recommandations formulées figurent la promotion de bonnes solutions de financement, en particulier celles qui illustrent l'intérêt que revêt la participation du secteur privé; la collecte et la diffusion de données primaires qui permettent aux investisseurs publics et privés d'évaluer plus précisément les profils risque-rendement et d'analyser les résultats obtenus; et la collaboration entre la communauté du développement et les institutions financières du secteur privé ayant un avantage comparatif dans l'agriculture, l'idée étant d'améliorer la compréhension mutuelle et d'augmenter la rentabilité des investissements.

25. Le début de l'année 2022 a été dominé par l'incertitude. Les pays sont aux prises avec le variant Omicron, la crise climatique nous menace de plus en plus et la reprise économique et le développement semblent ralentir. Néanmoins, cette année reste porteuse d'espoir. Grâce à une collaboration multipartite, à des partenariats public-privé, à des innovations et à de nouveaux modèles, ainsi qu'à des approches tenant compte de la dimension de genre et intelligentes face au climat, nous pouvons créer un monde plus inclusif, plus durable et plus résilient. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre collaboration pour faire de cette vision une réalité.